

# *Mairie de* **BOUSSAY**

## Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 25 Mai 2021

Etaient présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, PERRAULT, PERRON, VIGNAUD,  
MMES BOULINEAU, LIDDLE, THAUVIN (arrivée à 19h05).

Etait absent-excuse : /

Etait absent : /

Le Mardi 25 mai à 18 heures 30, Monsieur Marc de BECDELIEVRE, a ouvert la séance et Madame Caroline BOULINEAU a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant Antoine Chaboisson de sa présence et en lui indiquant la satisfaction et le soulagement de tous de le voir remis sur pieds.

### **1. Délibérations :**

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des demandes de subventions formulées par diverses associations. Il a proposé et fait adopter une politique générale d'attribution, basée sur la préférence, sauf exceptions motivées, donnée aux associations locales, et sur l'intérêt direct pour la population de Boussay.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil a attribué des subventions à hauteur de 2050 € à diverses associations répondant à ces principes généraux.

### **2. Informations :**

Monsieur le Maire informe les conseillers des modalités d'organisation des élections législatives partielles des 30 mai et 6 juin, et évoque aussi des élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin prochain, et qui nécessiteront 2 bureaux de vote.

Il est établi un tableau des permanences pour les législatives avec le rôle de chacun, sachant qu'il faudra rester très vigilants quant au respect des gestes barrières (gel à disposition à l'entrée et la sortie, plexiglass à chaque poste du bureau de vote, port du masque obligatoire pour tous, ne pas toucher les rideaux des isolements, ni les documents d'identité et de vote présentés...).

Monsieur le Maire fait ensuite le point sur les projets de la commune votés avec le budget ainsi que sur les subventions :

- **Radars pédagogiques** : le choix est porté sur ceux qui enregistrent diverses données dont la vitesse et le nombre de véhicules. Un dossier de subvention sur les amendes de police a été envoyé au département.
- **Dynamisation de la halle** et de ses abords : ce projet ne verra le jour que si les conditions de fonctionnement du site sont clarifiées (gérant extérieur, régie ou dispositif particulier suite à l'inscription de la commune à l'opération « 1 000 cafés pour la France » (initiative du groupe SOS).

Pour information, le groupe SOS, suivant les résultats d'une étude de faisabilité, créerait une société et recruterait deux gérants, postes pour lesquels nous avons déjà des candidats. La commune doit seulement s'engager à fournir un local et faciliter le projet.

Par ailleurs, des demandes de soutiens, financiers ou autres, seront adressées à la communauté de communes, au département, ainsi que toute autre structure en liaison avec cette activité.

- **Sentier Jean Dufy** : dossier bien avancé avec la commande en cours des panneaux et l'élaboration définitive du circuit. Une inauguration pourrait être envisagée en juillet prochain.

# *Mairie de* **BOUSSAY**

- **Chauffage de la mairie** : un diagnostic de performance énergétique (DPE) a été réalisé sur recommandation de la préfecture ; un accord de principe pour une subvention a été obtenu (DETR)
- **Acquisition d'un tracteur tondeuse** : des devis ont été demandés.
- **Construction d'un hangar en zone technique** : projet encore à lancer.
- **Voie verte** : les travaux entre Descartes et le Grand-Pressigny avec la 2<sup>ème</sup> couche plus claire sont terminés et des panneaux de signalisation sont en cours de réalisation

Monsieur le Maire confirme l'information que la commune de Boussay a été retenue pour une antenne de téléphonie mobile et que Bouygues, prestataire désigné par l'Etat, dispose de 2 ans pour l'installer (au profit des tous les opérateurs). Il précise souhaiter que cette installation soit réalisée sur l'antenne SDIS déjà existante, mais sans savoir si cela est techniquement possible et acceptable par le SDIS.

Il fait un premier bilan sur le travail accompli au cours du premier mois par le nouvel agent technique de la commune.

Il fait part des mouvements qui ont eu lieu dans les logements locatifs, qui sont à ce jour tous occupés.

Monsieur le Maire fait ensuite un compte-rendu des dernières réunions de la communauté de communes. L'ordre du jour du dernier conseil communautaire portait notamment sur :

- le SCOT, pour lequel il y a eu quelques modifications, dont notamment les aires d'accueil des gens du voyage (recommandation et non plus obligation).  
Le projet de SCOT a été arrêté par la communauté et sera soumis à l'approbation de chaque conseil municipal et à enquête publique en vue d'une adoption définitive début 2022.
- la fibre optique, dont la commercialisation sera possible en décembre 2021 sur une partie de la commune (sud de la Claise). Les travaux de raccordement aux maisons ne seront effectués qu'en cas de souscription d'un abonnement avec un opérateur et sera gratuite pour les particuliers.  
Il est envisagé d'installer une antenne wifi extérieure près de la mairie pour les gens de passage.

Monsieur Vignaud commente le tableau qu'il a transmis aux élus, relatif à l'instauration de la taxe des sur ordures ménagères à compter de 2022. Une hausse minimum de 5% a été votée en conseil communautaire, même si cette dernière sera beaucoup plus forte pour certains habitants en fonction de la valeur locative foncière de leur propriété.

Il est proposé d'organiser une réunion publique sur ce sujet en fin d'année pour alerter la population sur ce nouveau dispositif.

A l'unanimité les élus avancent le fait que cette augmentation du tarif n'incitera pas les usagers à trier les déchets, et ce même si des réunions de sensibilisation sont mises en place par la communauté de communes pour éviter les pénalités pour le 'tri mal fait'.

L'implantation de conteneurs collectifs à divers endroits de la commune est en cours.

Monsieur Perron fait un résumé de la dernière réunion de la commission énergie-climat.

Monsieur le Maire lève la séance en évoquant avec satisfaction sa première cérémonie de Mariage qui a eu lieu le samedi 22 mai dans la salle des fêtes, salle pour laquelle il a demandé une habilitation pour ces célébrations.

La séance fût levée à 20 heures 00.

Boussay, le 31 mai 2021

Le Maire,  
Marc de BECDELIEVRE

